



DOSSIER DE MUTATION

DEMANDE DE LICENCE A

**RETOUR AU CLUB QUITTE
ARTICLE 56 DES REGLEMENTS FEDERAUX**

Ce document doit comporter obligatoirement la signature du joueur(se), du président du club d'accueil et être validé par la ligue d'accueil. A défaut une licence B sera attribuée

A remplir obligatoirement par le (la) licencié(e) et à joindre au dossier de mutation.

Je soussigné(e)

NOM :

Prénom :

atteste sur l'honneur n'avoir joué qu'au seul club de :

après mon départ du club de :

pour lequel je demande à bénéficier d'une licence A pour retour au club quitté.

Fait à

Signature :

Le

Certifié exact par le président du club d'accueil :

Signature du président :

.....
Avis de la ligue :